

Union cantonale des associations patronales bernoises

Berne évolue vers le centre

Le canton de Berne est gouverné depuis trois ans par une majorité rouge-verte, dans la Ville de Berne, c'est le cas depuis plus de deux décennies. Au premier abord, ce n'est pas un terrain facile pour défendre les intérêts patronaux. Le travail de lobby de l'Union cantonale des associations patronales bernoises est d'autant plus important qu'elle doit s'atteler à la question du redressement du budget cantonal déficitaire. **Par Daniela Baumann**



Photo: Swatch Group

L'industrie manufacturière est l'un des principaux piliers de l'économie bernoise.

Vu de l'extérieur, le canton de Berne est facilement sous-estimé et qualifié un peu hâtivement de canton hautement endetté, qui absorbe des montants considérables de la péréquation financière inter-cantonale. Pourtant, il vaut la peine de porter sur lui un regard plus nuancé: deuxième canton suisse par son poids économique, Berne est aussi le principal site industriel de Suisse après Zurich, une grande région touristique et le siège de l'administration fédérale et des entreprises de la Confédération. En comparaison avec le reste de la Suisse, il présente un faible taux de chômage, un taux d'occupation élevé et enregistre des revenus supérieurs à la moyenne.

Berne: un moteur économique

La Ville fédérale et ses environs forment un espace économique dynamique où vit un bon tiers de la population du canton et où sont implantées 40 pour cent de toutes les entreprises des secteurs secondaire et tertiaire. Par rapport à la moyenne cantonale, la région dégage un produit intérieur brut par habitant et par année supérieur d'un tiers. Mais dans d'autres régions également, l'économie fournit des emplois attrayants et produit une haute va-

leur ajoutée: c'est le cas de l'industrie de précision du Jura bernois et du Seeland ou du tourisme de l'Oberland bernois. «Dans l'industrie manufacturière, nous avons des entreprises qui, dans leurs niches, atteignent 80 pour cent de leur part du marché mondial», commente Claude Thomann, directeur à titre accessoire depuis plus de 20 ans de l'Union cantonale des associations patronales bernoises.

Par ailleurs, pour M. Thomann, le principal problème du deuxième canton suisse par sa superficie réside dans la grande hétérogénéité économique et la création de valeur parfois faible des régions périphériques. La grande place qu'y occupent le service public, en particulier les administrations publiques et la santé publique, représente à la fois un avantage et un inconvénient d'une part, cette situation réduit les rentrées fiscales, mais d'autre part, elle se traduit par un effet rééquilibrant: «En cas de crise, nous sommes moins ébranlés qu'un canton très industrialisé, explique M. Thomann qui avertit cependant: «Mais il ne faudrait pas développer par trop le secteur public.» Dans l'ensemble, le canton ne présente pas les conditions qui lui permettraient de se hisser à la tête de l'économie

suisse. Il doit plutôt tendre à progresser du dernier tiers vers le milieu.

Restreindre l'offre plutôt qu'augmenter les impôts

Pour y parvenir, l'économie bernoise cherche à influencer les décisions politiques qui la concernent. Tant au niveau cantonal que municipal, elle est représentée par trois associations: outre l'association cantonale qui se concentre sur les thèmes de politique patronale ou la section de la Ville de Berne (Union patronale bernoise), il s'agit des PME bernoises, ancienne Union bernoise des arts et métiers, et de l'Union du commerce et de l'industrie du canton de Berne. Bien que les champs d'action soient clairement délimités, elles collaborent étroitement sur certaines questions.

Il en est de même de l'examen des offres et des structures (EOS 2014) que le Conseil-exécutif bernois a mis en place lorsque la situation financière du canton s'est détériorée. «L'horizon s'assombrit, d'autant plus que le montant de la péréquation financière (plus d'un milliard) peut être remis en question», fait remarquer M. Thomann. Après des années dans les chiffres noirs, le canton de Berne va au-devant de difficiles débats et luttes de répartition. La situation est claire: il vit au-dessus de ses moyens; il ne parvient à dégager lui-même que 75 pour cent environ de ses charges. Grâce aux contributions de la péréquation financière, il arrive à près de 88 pour cent.

Le Parlement du canton de Berne va se prononcer prochainement sur l'EOS. L'Union patronale bernoise, les PME bernoises et l'Union du commerce et de l'industrie du canton de Berne veulent, via le groupe parlementaire de l'économie du Grand Conseil, rééquilibrer le déficit structurel par un redimensionnement de l'offre, et non par des hausses d'impôts. Par rapport aux autres cantons, le niveau de la fiscalité de Berne est déjà suffisamment élevé. «S'il faut encore injecter de l'argent, nous ne sortons jamais des difficultés», affirme M. Thomann. Il est convaincu qu'il y a encore une marge de manœuvre suffisante côté dépenses. Il songe à une multitude de petites subventions sur lesquelles il serait possible d'économiser sans ro-

gnier la substance. «Le défi consiste à maintenir la même offre avec moins d'argent.»

Assainir les caisses de pension

Les associations économiques se sont beaucoup engagées sur la question des coûts d'assainissement des deux institutions de prévoyance cantonales: la Caisse de pension bernoise et la Caisse d'assurance du corps enseignant bernois. L'urgence qu'il y a à assainir ces caisses est généralement reconnue; le désaccord porte sur les contributions d'assainissement des employeurs et des assurés. Selon M. Thomann, «on ne peut parler de symétrie des sacrifices». Il déplore l'attitude unilatérale du Conseil-exécutif favorable aux employés de l'Etat.

Il ne délivre pas pour autant un mauvais certificat au gouvernement cantonal à majorité rouge-verte: «Nous reconnaissons que le gouvernement, sous la pression du programme d'économies adopté par le Grand Conseil, a fait preuve d'une certaine discipline en matière de politique financière.» Pour Claude Thomann, la perte de la majorité bourgeoise aux dernières élections au Conseil-exécutif était un «accident de parcours». Les préparatifs des élections 2014 vont bon train: «Nous avons beaucoup investi ces derniers mois pour serrer les rangs dans notre propre camp. Nous avons maintenu un ticket à quatre, avec deux représentants de l'UDC, un PLR et une candidate du PBD.»

Des structures souples

Le travail de lobbying est au centre des activités de l'Union cantonale des associations patronales bernoises. Même s'il est peu spectaculaire et peu visible, il porte néanmoins des fruits, comme le confirme Claude Thomann: «Le fait que le Grand Conseil à majorité bourgeoise se soit renforcé ces dernières années de gouvernement rouge-vert est dû pour une bonne part à nos efforts. Nous avons pu trouver une certaine cohésion.»

Pour son travail de lobbying, l'Union cantonale travaille en réseau. Sa présence dans différents organes joue un rôle central. Elle collabore avec les autres associations économiques et entretient des contacts avec les responsables de

certaines directions. M. Thomann et M. Enrico Casanovas, président de l'Union cantonale, sont également membres de la commission économique chargée de conseiller le gouvernement. Des discussions ont également lieu régulièrement avec les partenaires sociaux, dans un climat traditionnellement excellent: «Nous ne nous faisons pas de cadeaux, mais nous nous voulons pragmatiques et équitables dans nos échanges.»

En outre, les 1000 entreprises membres des six sections régionales de l'Union bénéficient des conditions favorables d'une caisse de compensation AVS et d'allocations familiales. Le directeur, avocat à titre principal spécialisé en droit du travail, leur fournit des renseignements juridiques. Les ressources de l'Union ne sont pas suffisantes pour offrir une palette de services plus étoffée. Les membres ne le souhaitent d'ailleurs pas non plus. Ils préfèrent une association assez svelte vivant de cotisations raisonnables. «C'est à leurs yeux la meilleure solution. Mais les deux autres organisations économiques cantonales ainsi que de nombreuses organisations de branche offrent des services étendus», précise M. Thomann. Il a été question de fusion, mais l'idée est enterrée.» Trois associations autonomes axées sur des aspects différents sont mieux à même de représenter l'économie bernoise dans les milieux politiques et l'opinion publique qu'une seule.» ■

DIE BERNER ARBEITGEBER.

Membres: 6 sections comptant 1000 entreprises et 70 000 emplois

Création: 1919 (Union patronale bernoise) ou 1944 (Union cantonale des associations patronales bernoises)

Président: Enrico Casanovas

Directeur: Claude Thomann

Contact

Union cantonale des associations patronales bernoises
Effingerstrasse 1, case postale 6916
3001 Berne

Tél.: +41 (0)31 390 25 81

info@berner-arbeitgeber.ch

www.berner-arbeitgeber.ch